

SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal, tenue lundi le 4 octobre 2010 à 20h00 à la salle de l'Âge d'or de l'édifice municipal des Éboulements sous la présidence de Bertrand Bouchard, maire.

Présences : Lise Savard
Lyne Girard
Diane Tremblay
Régis Pilote
Guy Tremblay
Ruth Tremblay

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 SEPTEMBRE 2010 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 SEPTEMBRE 2010
3. APPROBATION DES COMPTES
4. ADJUDICATION DES CONTRATS DE DÉNEIGEMENT
5. RÉOLUTION MANDATANT LA FIRME BPR À FAIRE UNE ÉVALUATION DE DIFFÉRENTS SCÉNARIOS AFIN D'ALIMENTER DE NOUVELLES RÉSIDENCES EN EAU POTABLE À PARTIR DU PUIITS P-2
6. DEPÔT RÔLE D'ÉVALUATION 2011 – 2012 - 2013
7. ADOPTION D'UN PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX ENTREPRISES PRIVÉES
8. DÉROGATION MINEURE AU 933, CHEMIN DE LA POINTE ST-JOSEPH-DE-RIVE
9. FORMATION DIRECTRICE GÉNÉRALE
10. INSCRIPTION À LA RENCONTRE RÉGIONALE SST DES MUNICIPALITÉS DE CHARLEVOIX ET DE CHARLEVOIX-EST
11. DEMANDES DE DON :
 - MOUVEMENT ACTION-CHÔMAGE DE CHARLEVOIX
 - ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES DE CHARLEVOIX
12. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE
13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

158-10-10 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Lise Savard et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit accepté.

159-10-10 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 septembre 2010 et de la séance extraordinaire du 14 septembre 2010

Il est proposé par Régis Pilote et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 septembre 2010 soit accepté avec la correction suivante au point 150-09-10 :

Changer : Que le contrat de déneigement de Monsieur Martin Gaudreault soit prolongé pour l'année 2010-2011 moyennant la somme de 108 000\$

Par : Que le contrat de déneigement de Monsieur Martin Gaudreault soit prolongé pour l'année 2010-2011 avec une majoration de 5 000\$ pour un montant de 108 000\$ incluant les taxes.

Il est proposé par Ruth Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 septembre 2010 soit accepté.

160-10-10 Approbation des comptes

Il est proposé par Lyne Girard et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes tels que décrits ci-dessous soient payés.

GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATION

ADMQ	242.68 \$
BELL CANADA	324.39 \$
CAMP LE MANOIR	1 121.29 \$
CHEZ S. DUCHESNE	58.64 \$
CORPORATE EXPRESS	296.36 \$
EQUIPEMENT GMM	135.57 \$
F.Q.M	169.32 \$
FONDS DE L'INFORMATION FONCIERE	21.00 \$
HEBDO CHARLEVOISIEN	641.13 \$
HYDRO-QUEBEC	410.82 \$
JACQUES TREMBLAY	12.96 \$
ROSAIRE TREMBLAY	250.00 \$
MRC DE CHARLEVOIX	25 356.20 \$
RAM GESTION D'ACHATS	297.13 \$
SERVICES TECHNIQUES YVAN BERROUARD	112.88 \$
SONIC	825.52 \$
	<hr/>
	30 275.89 \$

SECURITÉ PUBLIQUE

HYDRO-QUEBEC	338.07 \$
BELL MOBILITE	348.34 \$
BELL CANADA	82.27 \$
EXTINCTEUR CHARLEVOIX	36.07 \$
JACQUES TREMBLAY	11.04 \$
JEAN-MARIE PILOTE	106.39 \$
MINISTÈRE SÉCURITÉ PUBLIQUE	83 504.00 \$
SOLUGAZ	189.63 \$
PRATIQUE DES POMPIERS	515.00 \$
SORTIE DES POMPIERS	280.00 \$
	<hr/>
	85 410.81 \$

VOIRIE-TRANSPORT

BELL CANADA	82.27 \$
HYDRO-QUÉBEC	112.69 \$
GARAGE NOEL DESCHENES	61.86 \$
SEAO	56.44 \$
JEAN-MARIE PILOTE	120.45 \$
JACQUES TREMBLAY	119.36 \$
LES ENT. AUDET ET TREMBLAY	16 544.51 \$
LES ENTREPRISES JACQUES DUFOUR	2 195.03 \$
EXCAVATION GUYLAIN TREMBLAY	428.93 \$
LOCATION GALIOT INC.	86.06 \$
MARC TRUDEL	203.18 \$
MARTIN RAYMOND	100.00 \$
SONIC	722.41 \$
WURTH	236.16 \$
	<hr/>
	21 069.35 \$

ECLAIRAGE DE RUE

HYDRO-QUEBEC	1 748.94 \$
	<hr/>
	1 748.94 \$

URBANISME

MRC DE CHARLEVOIX	456.20 \$
	<hr/>
	456.20 \$

AQUEDUC

GAETAN BOLDUC ET ASS.	454.89 \$
LOCATION GALIOT	1 055.07 \$
HYDRO-QUEBEC	116.38 \$
JACQUES TREMBLAY	5.64 \$
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	127.10 \$
	<hr/>

	1 759.08 \$
<u>ASSAINISSEMENT DES EAUX</u>	
BELL CANADA	93.18 \$
CHEZ S. DUCHESNE	295.37 \$
HYDRO-QUEBEC	1 553.57 \$
JACQUES TREMBLAY	16.84 \$
	1 958.96 \$
<u>GESTION DES DÉCHETS</u>	
GAUDREAU ENVIRONNEMENT INC.	472.88 \$
GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES	32 047.00 \$
	32 519.88 \$
<u>LOISIRS</u>	
BELL CANADA	82.83 \$
PILOTE JEAN-MARIE	93.86 \$
	176.69 \$
<u>DONS</u>	
BILODEAU-LAJOIE MARIE-ÈVE	200.00 \$
	200.00 \$
<u>SERVICE DE LA DETTE</u>	
FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE	3 466.85 \$
	3 466.85 \$
 TOTAL:	 177 293.71 \$

161-10-10 Adjudication des contrats de déneigement

CONSIDÉRANT que la municipalité des Éboulements a procédé à un appel d'offres public pour l'entretien des chemins d'hiver pour les années 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013 ;

CONSIDÉRANT le résultat des plus basses soumissions conformes apparaissant au tableau ci-dessous ;

SOUMISSIONNAIRES	MONTANT
	Incluant les taxes
Ent. Côté Gaudreault et Fils inc :	
Route verbale rg Ste-Catherine :	2 475.00\$
Secteur ouest	53 034.00\$
Virée St-Nicolas	1 018.40\$
Rues St-Joseph-de-la-Rive	40 905.90\$
Poste de chloration	2 300.00\$
Réservoirs St-Godefroy	2 550.00\$
Les Jardins du Centre (Alain Pilote) :	
St-Joseph-de-la-Rive	3 646.98\$
Paul-André Tremblay :	
Cour poste incendie et garage municipal	4 200.00\$

CONSIDÉRANT que la municipalité, au moyen de ses équipements, peut déneiger à coût équivalent le secteur ouest (comprenant le développement La Seigneurie, le rang St-Pierre et le chemin du Haut-des-Éboulements), les rues de St-Joseph-de-la-Rive, la cour du poste incendie et du garage municipal, le poste de chloration et le chemin des réservoirs St-Godefroy ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Ruth Tremblay et résolu à la l'unanimité des conseillers,

- de retenir les services du plus bas soumissionnaire conforme, soit Les Entreprises Côté Gaudreault et Fils pour la route verbale Ste-Catherine et la virée St-Nicolas et Les Jardins du Centre (Alain Pilote) pour St-Joseph-de-la-Rive (servitudes, entrées et stationnement) ;
- de prendre en charge le déneigement du secteur ouest

(comprenant le développement La Seigneurie, le rang St-Pierre et le chemin du Haut-des-Éboulements), des rues de St-Joseph-de-la-Rive, de la cour du poste incendie et du garage municipal, du poste de chloration et du chemin des réservoirs St-Godefroy ;

- d'autoriser la directrice générale à signer tous documents nécessaires dans ce dossier.

162-10-10 Résolution mandatant la firme BPR à faire une évaluation de différents scénarios afin d'alimenter de nouvelles résidences en eau potable à partir du puits P-2

CONSIDÉRANT que la municipalité a demandé à la firme BPR d'évaluer différents scénarios afin d'alimenter de nouvelles résidences en eau potable à partir du puits P2 existant ;

CONSIDÉRANT l'offre de services professionnels reçue de la firme BPR pour le prolongement du réseau d'eau potable du développement domiciliaire « La Seigneurie » ;

CONSIDÉRANT la proposition d'honoraires professionnels et dépenses s'élevant au montant de 11 900\$ (avant taxes) ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Lise Savard et résolu à l'unanimité des conseillers :

- de mandater la firme BPR,- Infrastructure inc. à faire une évaluation de différents scénarios afin d'alimenter de nouvelles résidences en eau potable à partir du puits P-2.

163-10-10 Dépôt rôle d'évaluation 2011-2012-2013

Il est proposé par Diane Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le nouveau rôle pour les années 2011-2012-2013, tel que déposé :

En date du 1^{er} janvier 2011 :

- portant le total du rôle d'évaluation foncière imposable à 175 736 600, soit une augmentation de 50 763 500 (40.62%)
- portant le total du rôle d'évaluation foncière non-imposable à 8 732 200, soit une augmentation de 4 044 500 (86.28%)
- pour un grand total du rôle d'évaluation foncière à 184 468 800, soit une augmentation de 54 808 000 (42.27%).

164-10-10 Adoption d'un programme d'aide financière aux entreprises privées

CONSIDÉRANT que la municipalité désire mettre en place un programme visant à inciter de nouvelles entreprises à s'établir sur le territoire des Éboulements ou à y agrandir ou moderniser leurs installations et ce, en vue de stimuler l'activité économique et d'augmenter la richesse foncière ;

CONSIDÉRANT que le programme vise à accorder une aide financière sur trois ans selon des critères d'admissibilité et conditions pré-établis, le tout confirmé par voie de résolution du conseil municipal ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Ruth Tremblay et

résolu à l'unanimité des conseillers ;

- que le programme d'aide financière aux entreprises privées, tel que décrit en annexe, soit adopté.

165-10-10 Dérogation mineure au 933, chemin de la Pointe, St-Joseph-de-la-Rive

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure sise au 933, chemin de la Pointe, St-Joseph-de-la-Rive à l'effet de :

- permettre une superficie totale au sol d'un garage projeté de 70 m² alors que la superficie maximale permise est de 50 m² ;
- permettre une hauteur maximale du garage projeté de 4,57 m alors que la hauteur maximale permise est de 4,0 m.

CONSIDÉRANT la recommandation du CCU de refuser ladite demande afin que le demandeur se conforme à la hauteur et grandeur prescrites par les règlements ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Régis Pilote et résolu à l'unanimité des conseillers de ne pas accepter la demande de dérogation mineure.

166-10-10 Formation directrice générale

CONSIDÉRANT l'activité de perfectionnement intitulée : « La rédaction de documents : les règlements et politiques »(volet 1) prévue le 7 octobre à Québec ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Diane Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers ;

- d'autoriser la directrice générale à assister à la formation ci-dessus au coût de 215\$ plus taxes et de défrayer les frais liés à cette formation.

167-10-10 Inscription à la rencontre régionale SST des municipalités de Charlevoix et de Charlevoix-Est Certificat de crédit

Il est proposé par Lyne Girard et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser Grégoire Bouchard, Rosaire Tremblay, Jacques Tremblay et Claude Gauthier à assister à la rencontre régionale SST des municipalités qui aura lieu mercredi le 27 octobre 2010 à la Malbaie au coût de 30\$ par personne. Le thème de la rencontre est : « Les espaces clos et la santé et la sécurité du travail...où en êtes vous? »

168-10-10 Demandes de don

- **Mouvement action-chômage de Charlevoix**

Il est proposé par Régis Pilote et résolu à la majorité des conseillers – Ruth Tremblay étant contre – d'accorder un don de 25\$ au mouvement action chômage de Charlevoix.

- **Association des personnes handicapées de Charlevoix**

Il est proposé par Lise Savard et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder un don de 25\$ pour le spectacle bénéfice du 24 octobre 2010.

Je soussignée Linda Gauthier, directrice générale, certifie que la municipalité des Éboulements dispose de crédits suffisants pour pourvoir au paiement de toutes les dépenses ci-dessus mentionnées.

Linda Gauthier
Directrice générale

169-10-10 Levée de l'assemblée

Il est proposé par Ruth Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers que l'assemblée soit levée à 20h50, les points à l'ordre du jour ayant été traités.

Bertrand Bouchard
Maire

Linda Gauthier
Directrice générale

<u>CORRESPONDANCE – SEPTEMBRE 2010</u>	
1. MRC	<ul style="list-style-type: none">▪ P.V. séance ordinaire du 14 juillet 2010▪ P.V. séance ordinaire du 11 août 2010▪ P.V. comité administratif du 25 août 2010
2. AMQUI MSQN	Le sort du nucléaire Québécois un choix de société
3. MUNICIPALITÉ DE L'ISLE-AUX-COUDRES	Résolution d'appui concernant l'aréna Luc et Marie-Claude (équipement supralocal)
4. CPTAQ	<ul style="list-style-type: none">▪ Orientation préliminaire : la demande devrait être autorisée
5. ASSOCIATION DES PLUS BEAUX VILLAGES	<ul style="list-style-type: none">▪ Info Village